



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Forum des ministres du marché du travail tiendra des consultations sur les ententes de transfert relatives au marché du travail

28 juin 2016 – Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des marchés du travail au Canada ont réitéré leur engagement de collaborer pour répondre aux opportunités et aux défis auxquels fait face la main-d'œuvre canadienne. Ils ont également décidé de mener un vaste exercice de consultations sur l'investissement annuel de 3 milliards de dollars dans les ententes de transfert relatives au marché du travail afin de veiller à ce qu'elles répondent aux besoins des Canadiennes et des Canadiens.

Les ministres ont fait cette annonce aujourd'hui à la suite d'une vidéoconférence du Forum des ministres du marché du travail (FMMT) lors de laquelle ils ont également approuvé les prochaines étapes qui mèneront à la création du Conseil de l'information sur le marché du travail.

Des consultations auront lieu au cours de l'été 2016 dans le but de recueillir les perspectives d'un large éventail d'intervenants afin d'explorer des façons d'améliorer ces ententes de transfert et d'orienter les investissements futurs. Cet exercice contribuera à appuyer les programmes d'emploi et de formation des provinces et des territoires pour qu'ils répondent aux besoins du marché du travail dans un contexte économique en évolution rapide.

Ces consultations se tiendront à travers le Canada, en ligne et par des communications écrites auprès d'un large éventail d'experts, d'intervenants et de Canadiennes et de Canadiens à titre individuel. Les informations concernant ces consultations seront affichées sur le site Web du FMMT (<http://www.flmm-fmmt.ca>)

Les ministres responsables du marché du travail discuteront des résultats de ces consultations lors de leur prochaine rencontre, prévue en octobre 2016 à Québec.

Les ministres responsables du marché du travail ont également discuté de l'Examen de la deuxième année de la Subvention canadienne pour l'emploi et des travaux actuellement menés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, afin de

donner suite aux résultats de l'Examen et de veiller à ce que la Subvention, là où elle est mise en œuvre, soit flexible et adaptée. Les ministres publieront le rapport final sur le site Web du FMMT au cours des prochaines semaines.

Les ministres ont également approuvé un plan d'affaire pour la mise en œuvre du nouveau Conseil de l'information sur le marché du travail (IMT). Le FMMT mettra en place ce nouveau Conseil de même qu'un Comité consultatif d'intervenants au cours des prochains mois. Par l'entremise du Conseil, les gouvernements travailleront en concertation avec les intervenants pour veiller à ce que tous les Canadiennes et Canadiens, incluant les étudiants, les entreprises, les travailleurs et les formateurs, aient accès à l'information objective dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées.

Les ministres ont par ailleurs reconnu la participation active de l'industrie et de ses partenaires en vue d'harmoniser la formation de l'apprentissage pour les métiers Sceau rouge dans la plupart des provinces et des territoires. Le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage a établi la liste complète des métiers à harmoniser d'ici 2020, avec pour objectif d'harmoniser la formation de deux tiers des apprentis dans les métiers désignés Sceau rouge d'ici 2017 dans la plupart des provinces et des territoires.

« Le FMMT est une tribune importante qui permet aux provinces, aux territoires et au gouvernement fédéral d'échanger sur leurs défis communs et les solutions à privilégier pour les relever. Grâce à la collaboration des ministres du FMMT, nous continuerons de mettre en œuvre des initiatives qui répondent aux besoins des individus et des compagnies de l'ensemble des provinces et territoires », a souligné le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et coprésident provincial-territorial du Forum, M. François Blais.

« Les Canadiennes et les Canadiens bénéficient de la collaboration entre les provinces, les territoires et le Gouvernement du Canada. Je suis ravie des travaux accomplis et je suis impatiente de continuer à progresser ensemble. Il est essentiel de veiller à ce que les Canadiennes et les Canadiens disposent de l'information et des compétences nécessaires afin de trouver et conserver des emplois qui permettront à la classe moyenne, et ceux qui travaillent fort pour en faire partie, de participer pleinement au marché du travail. », a indiqué, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, l'honorable MaryAnn Mihychuk.

Mission du FMMT :

Le Forum a été établi en 1983 en tant que forum intergouvernemental dont la vocation est de renforcer la collaboration ainsi que la réflexion stratégique sur les priorités du marché du travail des provinces, des territoires et du Canada.

– 30 –

Ce communiqué est également offert en médias substituts, sur demande.

Pour plus de renseignements (média seulement) :

Simon Laboissonnière Attaché de presse Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable région de la Capitale-Nationale Tél. : 418 643-4810	Antoine Lavoie Direction des communications Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 418 646-0425, poste 67229
John O'Leary Directeur des communications Cabinet de l'honorable MaryAnn Mihychuk, C.P., députée Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail 819 654-5611	Bureau des relations avec les médias Emploi et Développement social Canada 819 994-5559 media@hrsdc-rhdcc.gc.ca